

ÉTUDIANT

Europe : un projet pour l'accessibilité à l'emploi des étudiants handicapés

Piloté par l'INS-HEA, le projet européen Leonardo Univers'emploi, vise à élaborer une méthode d'accompagnement des étudiants handicapés vers l'emploi. Le principe ? S'inspirer des bonnes pratiques de l'université d'Aarhus au Danemark pour les adapter en Europe. L'association **Tremplin** (lire encadré) s'associe à cette initiative en coordonnant l'opération.*

L'Université d'Aarhus met au cœur de son dispositif pédagogique le soutien des étudiants handicapés dans leur transition vers l'emploi. La méthodologie appliquée inclut la question de l'emploi dès le début du processus d'accompagnement, encourage la pleine participation des étudiants à besoins éducatifs particuliers, et s'appuie sur des professionnels salariés d'employeurs privés ou publics. Parce que le modèle danois a fait ses preuves, le projet européen Leonardo Univers'emploi, initié par l'INS HEA vise, par une démarche scientifique, à s'inspirer de ce processus éducatif pour concevoir, expérimenter et disséminer une méthodologie d'accompagnement des étudiants handicapés de l'université vers l'emploi.

Un an d'expérimentation

Pendant un an, Tremplin sera le coordinateur opérationnel de l'expérimentation et suivra la transition vers l'emploi de 20 étudiants par pays accompagnés chacun par un « Référent professionnel ». Les étudiants sont issus de l'université d'Aarhus, de l'University College de Cork, du Trinity College de Dublin, de l'université Foro Italico de Rome, des universités de Montpellier 1, de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, et de Strasbourg.

En France les « Référents professionnels » sont issus d'employeurs privés comme



Alors que le nombre d'étudiants en situation de handicap est en nette progression dans l'enseignement supérieur, cette augmentation n'a qu'un impact limité sur le taux d'emploi de ces jeunes, bien que de nombreuses entreprises soient désireuses de recruter ces profils qualifiés et compétents.

AG2R LA MONDIALE, Capgemini-Sogeti, Crédit Agricole Alsace-Vosges, Electricité de Strasbourg, IBM, Pôle Emploi, La SACEM ; et d'employeurs publics comme la Communauté Urbaine de Strasbourg et la mairie de Suresnes. Il s'agira de créer et d'animer les réseaux étudiants/universités/entreprises, et de former les professionnels des universités et des entreprises pour qu'ils accompagnent les étudiants handicapés dans leur projet et les inscrivent dans une démarche professionnelle réaliste. À l'issue d'une année d'expérimentation en France, en Italie et en Irlande, des outils destinés aux universités et à leur per-

sonnel ainsi qu'aux entreprises verront le jour pour mieux conjuguer réussite universitaire et accès à l'emploi.

Tremplin, référent engagé

Depuis près de 20 ans, Tremplin œuvre pour le rapprochement du monde du handicap et des entreprises. Son expertise fait de l'association un référent en matière d'accompagnement des lycéens et des étudiants en situation de handicap vers leur premier emploi. C'est donc naturellement qu'elle a accepté de coordonner les groupes de travail en France, en Italie, en Irlande et au Danemark et de mobiliser des étudiants, universités et entreprises volontaires.

Tremplin se fait le trait d'union entre les pays participants et facilitera la mise en commun des résultats pour la réalisation, en septembre 2012, de trois outils : un guide d'accompagnement des étudiants handicapés à destinations des universités, une action de formation pour leurs personnels et un kit pédagogique à destination des employeurs.

** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés.*

TREMPLIN – ÉTUDES, HANDICAP, ENTREPRISES

Créée en 1992 à l'initiative de quatre grands groupes, soutenue aujourd'hui par près de 180 entreprises implantées partout en France, Tremplin est administrée par AG2R – La Mondiale, SPIE, PMU, Capgemini et IBM. L'association a un triple objectif : 1. Encourager, et cela quelle que soit leur région, les lycéens et étudiants en situation de handicap à poursuivre leur par-

cours vers les études supérieures. 2. Les préparer tout au long de leurs études à leur future insertion professionnelle par un accompagnement individualisé. 3. Accompagner les entreprises dans la mise en oeuvre d'actions concrètes d'accueil, de formation et d'intégration de personnes handicapées dans leurs différents établissements et leurs différentes activités.